



Bruxelles, le 6 avril 2018

Lettre d'EuroMed Droits à l'attention des Etats membres du Conseil de Sécurité de l'ONU : Les droits humains au cœur de la prorogation du mandat de la MINURSO

Madame, Monsieur,

Le 27 avril prochain, les Etats membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies se prononceront sur le renouvellement de la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental (MINURSO). Ceci est l'occasion, pour EuroMed Droits, un réseau rassemblant plus de 80 organisations de défense des droits humains présentes sur les deux rives de la Méditerranée, de vous appeler à inclure les droits humains dans ces discussions.

La communauté internationale a le devoir d'appeler à une solution juste et durable pour la région, une solution basée sur le droit international, cohérente avec les principes de la Charte des Nations Unies et en conformité avec les précédentes résolutions du Conseil de Sécurité. EuroMed Droits note qu'au Sahara Occidental, les entraves aux droits humains restent nombreuses, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression, d'association et de manifestation, ainsi que les restrictions à l'activité des organisations locales et internationales de défense des droits humains.

Par ailleurs, nous relevons que, malgré l'accord officiel des autorités du Front Polisario, nous n'avons pu nous rendre dans les camps de personnes réfugiées dont il a la responsabilité pour y apprécier la situation des droits humains. Les visas que les autorités algériennes nous avaient accordés nous ont été, en effet, retirés par celles-ci au dernier moment et sans aucune explication.

Compte tenu de cette situation au Sahara Occidental, EuroMed Droits vous appelle à mandater vos ambassadeurs aux Nations Unies en vue de :

- Renouveler le mandat de la MINURSO et assurer son fonctionnement dans toute sa capacité, afin qu'elle puisse mener à bien sa mission sans entraves;
- Etendre la mission de la MINURSO à l'examen de la situation des droits humains, ou établir des mécanismes internationaux permanents de vigilance et de contrôle du respect des droits humains. Ce mandat doit pouvoir s'exercer y compris dans les camps de réfugiés accueillis en Algérie et sous contrôle du Front Polisario.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous réserverez au présent courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Michel Tubiana
Président d'EuroMed Droits

Personne de contact : Elise Poumay, Chargée de plaidoyer, epo@euromedrights.net, +32 2 503 05 48